



GARINOT
Conseil

Votre partenaire depuis 1907

LISTE DES PIECES A RECUPERER LORS DE LA PRISE DE MANDAT

- 1) Deux mandats originaux à faire signer (transmettre à Garinot les 2 exemplaires)
- 2) Fiche de renseignement vendeur
- 3) Bail et s'il y a lieu, avenants; si possible dernière quittance de loyer
- 4) Trois derniers bilans (liasses fiscales, détails actif, passif, compte de résultats)
- 5) Chiffres d'affaires des 12 derniers mois, si possible attestés par le comptable
- 6) Derniers bulletins de salaires
- 7) Relevé de marge dégressive lissée
- 8) Contrats de leasing s'il y en a
- 9) (Photos de l'officine)

TOUR MONTPARNASSE

33, avenue du Maine - BP 171 - 75755 Paris Cedex 15 - Tél.: 01 56 54 92 00 - Fax : 01 43 20 00 13

Mail : contact@garinot-conseil.com - Site internet : www.garinot-conseil.com

S.A.S. au capital de 100 000 € - R.C.S.Paris B 572 044 436 - Siren 572 044 436 - Code APE 703 A - Garantie CEGI 30 000 € - CP N°T 0983 délivré par la préfecture de police

CES DOCUMENTS VOUS SONT COMMUNIQUÉS A TITRE INDICATIF ET EN AUCUN CAS NE POURRONT CONSTITUER UN DOCUMENT CONTRACTUEL

Négociateur :

[illegible]

Négociateur :

[illegible]